

WIPO



P/EC/VI/ 6
ORIGINAL: anglais
DATE: 18 septembre
1970

WORLD INTELLECTUAL PROPERTY ORGANIZATION

UNITED INTERNATIONAL BUREAUX FOR THE PROTECTION OF INTELLECTUAL PROPERTY

GENEVA

BIRPI

INTERNATIONAL UNION FOR THE PROTECTION OF INDUSTRIAL PROPERTY (PARIS UNION)

EXECUTIVE COMMITTEE

Sixth Ordinary Session

Geneva, September 21 to 29, 1970

ADDENDUM AU DOCUMENT P/EC/VI/3

présenté par le Directeur des BIRPI

RESUME

Le présent document contient le nouveau projet de programme de l'ICIREPAT pour l'année 1971.

1. Dans le document P/EC/VI/3, Annexe B, le Directeur des BIRPI a présenté un projet de programme de l'ICIREPAT pour l'année 1971. Comme il était indiqué dans le document précité, ce projet de programme a également été transmis aux pays participants de l'ICIREPAT comme document de travail en vue des réunions du Comité plénier de l'ICIREPAT.

2. Le Comité plénier de l'ICIREPAT, qui s'est réuni du 16 au 18 septembre 1970, a proposé d'apporter à ce projet de programme plusieurs modifications, qui ont été reprises par le Directeur des BIRPI.

3. Le nouveau projet de programme de l'ICIREPAT, qui contient les modifications proposées par le Comité plénier de l'ICIREPAT, figure en annexe au présent document et remplace l'annexe B du document P/EC/VI/3.

/L'annexe suit/

Annexe

PROGRAMME DE L'ICIREPAT POUR 1971

préparé par le Comité de coordination technique
et le Comité plénier de l'ICIREPAT et par les BIRPI

Systèmes communs ("Shared Systems")

1. Les travaux ayant trait aux programmes d'ensemble (package programs) qui ont été adoptés pour les systèmes communs devraient être poursuivis en vue d'atteindre les objectifs suivants à la fin de l'année 1971 (il est présumé que tous ces systèmes accèderont au Stade 5 vers la fin de l'année 1970) :

- (a) Steroids : complété à 100%;
- (b) Organometallics (deux classes) : complété à 100%;
- (c) Electrolysis : une classe (Electroplating) entièrement complétée;
- (d) Color TV : complet dans l'ensemble.

La possibilité de poursuivre les travaux relatifs au système "Electrolysis" (autres classes) et "Taps and Valves" sur une base plus restreinte sera étudiée de manière plus approfondie.

2. Il y a lieu de noter que les autres systèmes communs dans les programmes d'ensemble (package programs) ont atteint le Stade 6 ou l'atteindront vers la fin de l'année 1970.

3. En ce qui concerne un nouveau programme d'ensemble relatif à un groupe de systèmes à indexer en commun qui pourrait être adopté d'ici décembre 1970 par le Comité de coordination technique sur la base de recommandations formulées par le Comité technique II, le rythme auquel les Offices collaborant aux systèmes de ce programme d'ensemble devraient effectuer l'indexation, reste à être fixé par le Comité de coordination technique lors de sa session de décembre 1970.

4. En ce qui concerne le nouveau programme d'ensemble relatif à un groupe de systèmes à développer en commun qui pourrait être adopté en décembre 1970 par le Comité de coordina-

tion technique selon des recommandations formulées par le Comité technique II, il conviendrait que tous les Offices "émetteurs" de systèmes communs (originating Offices) prennent les mesures nécessaires afin d'accélérer l'avancement au Stade 5 des systèmes en question.

Comité de coordination technique (TCC)

5. Le TCC devrait étudier le nombre et l'organisation des Comités techniques, les fonctions qui leur sont attribuées, ainsi que la durée et la fréquence de leurs réunions, dans le but d'obtenir un meilleur rendement.

6. Le TCC devrait prendre les mesures nécessaires pour que les Comités techniques concentrent leurs efforts et leurs travaux sur les points indiqués dans ce programme, plutôt que d'entreprendre des tâches moins importantes qui risqueraient de compromettre l'avancement dans les domaines prioritaires.

Comités techniques (TCs) et Comité consultatif pour les systèmes de coopération (ABCS)

Les Comités techniques et l'ABCS devraient concentrer leurs efforts sur les tâches suivantes :

7. Comité technique I (TC.I)

- (a) Compléter le travail de codification entrepris pour établir des tests standardisés aux Stades 2, 3 et 4;
- (b) Révision des "Principes directeurs" et leur adaptation à des systèmes mis sur ordinateurs;
- (c) Continuation du travail en ce qui concerne les tests pour mesurer les performances des systèmes, les performances des recherches et les performances d'indexation.

8. Comité technique II (TC.II)

- (a) Continuation de l'étude des secteurs techniques pour lesquels il semble souhaitable de développer des systèmes communs;

- (b) Continuation de l'étude de démarcation des secteurs techniques qu'il est considéré souhaitable de développer selon (a);
 - (c) Désignation des secteurs techniques, pour le développement desquels les travaux devraient être commencés ou accélérés en 1972, et élaboration de propositions en ce qui concerne les systèmes à indexer en commun en 1972.
 - (d) Rédaction d'une proposition relative aux objectifs à court terme et à long terme de l'ICIREPAT en ce qui concerne la classification des brevets et les systèmes de recherche mécanisée ainsi que leur intégration éventuelle (sous réserve de l'approbation du TCC).
9. Comité technique III (TC.III)
- (a) Etude de l'état de la technique en matière de systèmes documentaires avancés sur ordinateur;
 - (b) Coordination des travaux entrepris par les Offices qui sont en mesure de travailler dans ce domaine.
10. Comité technique IV (TC.IV)
- (a) Compléter les travaux relatifs à la normalisation des cartes à fenêtres;
 - (b) Etude de la nécessité de disposer d'autres micro-formes et de leur emploi.
11. Comité technique V (TC.V)
- (a) Etude des problèmes que posent les méthodes de reproduction en vue de la publication des demandes dactylographiées;
 - (b) Elaboration de recommandations relatives à la présentation de la première page des fascicules de brevets et documents analogues;
 - (c) Etude des nouvelles techniques d'imprimerie de composition par ordinateur et par procédés photographiques.
12. Comité technique VI (TC.VI)
- (a) Elaboration de recommandations relatives à la présentation des données sur bandes magnétiques;
 - (b) Elaboration de recommandations relatives à la distribution du travail pour la mise à jour de l'indexation des documents pour les systèmes communs.

13. Comité consultatif pour les systèmes de coopération
(ABCS)

Travaux relatifs aux systèmes approuvés par le Comité de coordination technique. Travaux relatifs aux secteurs dont le développement a été proposé par le Comité technique II.

[Fin de l'annexe et du document]